

JEUDI 28 AVRIL 2016

L'an deux mille seize, le vingt-huit avril, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de RIVARENNES, légalement convoqués le vingt-et-un avril, se sont réunis en séance publique ordinaire sous la présidence de Madame Agnès BUREAU, Maire.

Etaient présents (es) MMES et MMS les Conseiller (es) Municipaux :

Agnès BUREAU	Roger BOYER	Sylviane DUBOIS
Philippe RÉAL	Gérald SALMON	Sophie BUSSEREAU
Maëlle LE TARNEC	Fabienne BELLANGER	Hakim ABBES
Arnaud ROUSSEAU		

Absents excusés : Mesdames Nadine BLOTTIN et Marie LE BAS. Messieurs Michel ALLARD et Sébastien MOREAU.

Madame Nadine BLOTTIN donne procuration à Madame Sophie BUSSEREAU.

Madame Marie LE BAS donne procuration à Madame Sylviane DUBOIS.

Monsieur Sébastien MOREAU donne procuration à Madame Agnès BUREAU.

Absent : Monsieur Gérard BAZIN

Secrétaire de séance : Sylviane DUBOIS.

Le compte-rendu de la dernière réunion est lu, approuvé à l'unanimité et signé.

Intervention de Madame Céline DEPONT, sur invitation de Madame le Maire, pour présenter son projet de food-truck sur la commune :

Madame DEPONT habite la commune depuis 10 ans. Elle devait reprendre son travail mais a également pensé qu'il manquait un point rencontre à l'école pour les parents d'élèves. Elle a donc présenté un projet de food-truck sur la commune avec stationnement sur le domaine public.

Suite à un changement dans ses projets, elle a dû réaménager ses horaires et sollicite une autorisation pour tous les jours.

Elle proposera : café, snack ambulant, petits déjeuners, salades composées, frites, snacks, à la demande mai pas d'avance.

Elle a fait passer un questionnaire à l'école maternelle qui a donné de bons retours. Elle est prête à démarrer son activité, il ne lui manque plus que sa remorque, elle espère pouvoir être opérationnelle quelques jours avant les vacances.

Elle souhaiterait s'installer sur le parking près de l'école de 8h à 14h et de 16h à 18h30 les jours d'école, le vendredi soir et les week-ends de façon ponctuelle uniquement mais elle ne veut pas être visible de l'école pour ne pas perturber les enfants qui sont en classe.

Monsieur ROUSSEAU pense qu'elle ne sera pas visible, il la voit plus sur l'axe principal pour attirer les touristes. Elle s'est aussi posé la question. Pour l'été, le camion sera peu visible, les gens n'iront pas là-bas pour le midi. Le but pour elle est d'être mobile.

Madame BELLANGER demande s'il y aura des thèmes pour la nourriture. Madame DEPONT souhaite commencer avec des basiques, mais sur le principe d'un fast-food de bonne qualité pour les enfants. Elle réfléchit pour un petit burger bio pour les enfants pour septembre. Les tickets-restaurants et les chèques-déjeuners seront acceptés.

Madame DEPONT souhaite faire le marché gourmand mais s'inscrira au dernier moment.

Après vérification, Madame le Maire confirme que l'autorisation délivrée à Madame DEPONT lui permet de s'installer sur d'autres emplacements que ceux initialement prévus.

Délibération n° 04/2016/29 : DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE D'AZAY LE RIDEAU

Par courrier du 30 mars 2016, l'Association Sportive du Collège d'Azay le Rideau informe la Commune que l'équipe de minimes garçons, championne académique de Rugby, s'est qualifiée aux championnats de France qui auront lieu à Reims en juin 2016 et que le déplacement est trop coûteux pour les finances de l'association.

Pour financer ce déplacement, l'Association Sportive sollicite une aide financière de la Commune.

Lors de la réunion des maires de la CCPAR, il a été proposé que la communauté de commune donne une subvention. Tous les maires étaient d'accord, reste à passer au vote lors du prochain conseil communautaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, souhaite rester sur le même principe que les autres demandes de subventions :

☞ REFUSE à l'unanimité cette demande.

Délibération n° 04/2016/30 : TARIFS DES EMPLACEMENTS DE LA NOCTURNE GOURMANDE

La Commune organise depuis 2005 une Nocturne Gourmande le dernier samedi du mois de juillet (soit le 30 juillet pour 2016) de 17 H à 24 H.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ **DÉCIDE DE MAINTENIR** le droit de place des exposants domiciliés hors commune à la somme de **10 € les 3 mètres + 2 € par mètre supplémentaire**,

☞ **DÉCIDE DE MAINTENIR** le droit de place des exposants commerçants et associations de la commune à la somme de **10 € les 3 mètres jusqu'à 6 mètres + 2 € par mètre supplémentaire**,

- ➡ **DÉCIDE DE MAINTENIR** le prix de location des barnums aux associations et commerçants de la Commune à la somme de **10 €**.

Ces tarifs s'appliqueront à compter du **1^{er} juillet 2016**.

Délibération n° 04/2016/31 : UTILISATION DU BÂTIMENT ABRITANT L'ANCIEN BUREAU DE POSTE

Madame le Maire demande un accord de principe sur l'utilisation du bâtiment abritant l'ancien bureau de poste. Elle propose de scinder le bâtiment en deux : une partie boutique de pain et de pâtisserie (boulangier de Bréhémont) et une partie pour un local destiné aux Temps d'Activités Périscolaires (1 groupe) et aux associations.

La Commune est dans l'attente du chiffrage du projet par l'architecte de l'ADAC.

Avis des présents :

- Monsieur ROUSSEAU trouve que le principe est bon de faire une boutique mais il faut faire attention si à l'avenir un boulangier doit s'installer. Selon la chambre des métiers, ce ne serait pas viable pour un boulangier. Madame le Maire n'a pas reçu d'autres demandes de boulangiers.
- Monsieur BOYER pense que si un boulangier s'installe avec production de pain..., il risque de demander plus de travaux.

Madame le Maire donne lecture du courrier de Monsieur LIÈVRE, boulangier de Bréhémont, envoyé au service économique de la CCPAR.

Monsieur ROUSSEAU a peur qu'ils ne puissent pas fournir la quantité de pains nécessaire.

Monsieur BOYER dit qu'à priori si, ils pourraient s'organiser mais il regrette que la Commune n'ait pas de réponses précises et que toutes les intentions en terme d'horaire d'amplitude ne soient pas connues.

Monsieur ROUSSEAU pense qu'à priori la période estivale ne pose pas de problèmes sur Bréhémont en termes de volume, s'ils ouvrent plus tard ce n'est pas grave.

Madame BELLANGER propose de les inviter pour en discuter.

Madame le Maire, Monsieur BOYER et Monsieur ROUSSEAU estiment qu'il n'y a pas assez d'éléments notamment financiers pour le moment pour les recevoir. Leur projet doit être autofinancé.

Madame BELLANGER pense que la boutique est une bonne idée.

Madame le Maire attend le retour de l'Adac.

Monsieur ROUSSEAU s'étonne que l'implantation d'un boulangier ne soit pas viable. A l'exemple de la boulangerie de Lignières qui fait aussi des dépôts de pain dans diverses communes.

M. SALMON et M. ROUSSEAU estiment que M. et Mme LIÈVRE devront jouer le jeu en terme de partenariat pour mettre en valeur les produits de notre territoire. Ce sera à voir avec eux, et à discuter.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☞ **DONNE UN ACCORD DE PRINCIPE** quant à la future utilisation du bâtiment abritant l'ancien bureau de poste : une partie boutique (vente de pain et pâtisseries) et une partie local destinée aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et aux associations.

CEREMONIE DU 8 MAI

Madame le Maire présente le programme de la cérémonie du 08 mai en coopération avec la commune de Rigny-Ussé :

- ☞ 10 H 00 : Rassemblement à Rivarennnes « place du 08 mai », défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts, vin d'honneur salle polyvalente.
- ☞ 11 H 30 : Rassemblement au cimetière de Rigny-Ussé, dépôt de gerbe au monument aux morts, vin d'honneur à la mairie de Rigny et repas à la salle polyvalente de Rigny-Ussée.

Programme envoyé à tous les conseillers par mail et mis sur le site.

COMPTES-RENDUS DE RÉUNIONS

PLH : Roger BOYER

Donne les indications sur les 6 prochaines années : 400 habitations sur la CCPAR. La CCPAR a validé au Conseil Communautaire de jeudi dernier. Officiellement, observatoires différents sur des points particuliers (fiches)

Rivarennnes : 3 logements par an (neuf et réhabilitation)

SCOT devront être harmonisés aux limites des communautés de communes.

Conseil communautaire du 21 avril : Agnès BUREAU

- Conventions avec les associations enfance jeunesse pour l'ALSH, périscolaire et multi-accueil. Camps ados sur Thilouze, Villaines et Saché ouverts à toute la CCPAR.
- Prise en charge des transports vers les ALSH le mercredi après-midi.
- Transport scolaires : délégation de compétence.
- Adoption de la convention type pour le prêt de gradins pour les spectacles.
- Soutien aux projets culturels
- Tourisme : convention de Délégation de Service Public avec la SPL
- Programme habitat PLH
- Développement économique : acquisition foncière de la parcelle sur la ZAC pour la nouvelle déchèterie
- Transfert de propriété du collège au département

Commission Fleurissement – Environnement : Sylviane DUBOIS

Aménagement du rond point : image de simulation à l'échelle. Reste à voir le coût pour le gravier.

Journée des arts et du patrimoine : Philippe RÉAL

Volonté de la communauté de communes de réaliser un mouvement en faveur des arts, de l'artisanat ; fond Région et Europe. Celle-ci aurait lieu pendant les journées du patrimoine, pour présenter des choses en plus. L'idée est de solliciter l'art, le patrimoine et le savoir-faire. Il a été envisagé de mettre en place un fil rouge afin de recevoir les visiteurs dans la commune d'Azay le Rideau et de les diriger ensuite vers une autre commune qui présentera ce qu'il s'y fait... Un courrier a été envoyé aux artisans d'art du territoire : sur 10 courriers envoyés à Rivarennnes, on compte un retour.

Prochaine réunion le 9 mai pour faire le point. Titre choisi pour la publicité : « P.A.R les chemins du talent et du savoir-faire ». Chacun devra exprimer ses besoins (barnum...).

Prochaines réunions

30 avril : Echange de livres.

Fabienne BELLANGER a rencontré un auteur (Jean Paul Henri) lors de dédicaces au Leclerc. Il a écrit 2 premiers livres policiers. Il pourrait venir, reste à déterminer la date.

19 mai : Conseil Communautaire à Vallères

26 mai : Conseil Municipal

5 juin : l'Association Rions Ensemble de Rigny organise la journée du rire autour du Musée de la Poire Tapée. Par courrier du 12 avril, l'association invite le Conseil Municipal à rejoindre les rieurs pour l'apéritif, à la salle des fêtes de Rivarennnes.

QUESTIONS DIVERSES

PAVE

Réception du document final du PAVE à consulter en mairie.

Marché gourmand

Contact des 2 musiciens et de la chorale qui sont prêts à venir. D'accord pour les reprendre.

EDF

Changement des plages horaires des heures creuses : suppression des heures creuses l'après-midi.

Agence Postale

Philippe REAL revient sur les horaires actuels de levée et souhaite savoir s'ils peuvent être modifiés.

Madame le Maire répond que toutes les boites jaunes sont marquées relevées à 9h00, ainsi plus de soucis pour la poste car les facteurs n'ont plus d'horaires fixes. Toutes nos heures d'ouverture sont l'après midi.

Hakim ABBES demande s'il est possible d'avoir des ouvertures aussi le matin.

Madame le Maire répond que les gens ne se souviennent pas des horaires s'ils changent matin ou après midi. Il faut attendre un peu pour voir ce que cela donne. Si c'est ouvert le

matin, il n'y aura pas de remplaçant en cas d'absence. Certaines opérations ne peuvent plus se faire comme dans un bureau de poste. Rien n'est figé, s'il y a une forte demande ou de nombreuses réclamations, on peut changer.

Déchèterie

Hakim ABBES fait la remarque aussi sur les horaires de la déchèterie qui ne sont pas satisfaisants.

La séance est levée à 22h15

N° délibération	Objet	Nomenclature	N°
04/2016/29	Demande de subvention de l'Association Sportive du Collège d'Azay le Rideau	Subventions aux établissements d'enseignement	754
04/2016/30	Tarifs des emplacements de la Nocturne Gourmande	Tarifs des services publics	7152
04/2016/31	Utilisation du bâtiment abritant l'ancien bureau de poste	Actes de gestion du domaine public	3.5

Noms et Prénoms	Signatures	Noms et Prénoms	Signatures
Agnès BUREAU		Marie LE BAS	Absente
Michel ALLARD	Absent	Gérald SALMON	
Roger BOYER		Sophie BUSSEREAU	
Sylviane DUBOIS		Maëlle LE TARNEC	
Gérard BAZIN	Absent	Fabienne BELLANGER	
Philippe RÉAL		Hakim ABBES	
Nadine BLOTTIN	Absente	Arnaud ROUSSEAU	
Sébastien MOREAU	Absent		